

MOTION au CA du 08/02/2024

Nous, personnels du collège Jacques Brel de Guérande, réunis avec le SNFOLC et la FSU, avons pris connaissance de la Dotation Horaire Globalisée pour la rentrée prochaine dans notre collège qui est censé mettre en place les mesures Attal. Nous ne constatons aucun moyen supplémentaire pour mettre en place des groupes de niveaux, groupes de niveaux que nous refusons donc de mettre en place pour les raisons suivantes.

La mise en place des groupes de niveaux en 6^{ème} et 5^{ème} entraînerait :

- la fin du groupe classe en 6^{ème} et 5^{ème}, explosé sur 9h de cours en français et mathématiques et pour l'année prochaine pour l'ensemble du collège,
- la confirmation de la suppression de la technologie en 6^{ème}, ce qui entraîne la baisse du volume horaire dans les classes de 6^{ème} (de 26 h à 25 h), et suppression dans la foulée de l'heure de soutien et approfondissement mis en place cette année,
- la suppression des dédoublements existant cette année dans certaines disciplines, la suppression d'options, la suppression des heures de co-animation et de groupes en mathématiques et en français,
- la remise en cause de notre liberté pédagogique,

La mise en place de ces groupes de niveaux entraînerait la dégradation de nos conditions de travail, ainsi que celle des élèves.

- nous craignons la stigmatisation des élèves en difficulté, la mise en compétition des uns par rapport aux autres et le stress engendré par cette stratification,
- Les alignements en barrette imposeraient des contraintes d'emplois du temps ingérables puisque tous les enseignants de mathématiques et de français devraient intervenir en même temps devant les 5^{èmes} ou les 6^{èmes}, les répartitions des classes vont contraindre les enseignants à prendre plus de niveaux et à se partager les 6^{ème} et 5^{ème}, et entraînera la perte des projets dans ces disciplines sur l'année et un suivi des élèves plus difficile,
- Des chefs d'établissement annoncent déjà que les enseignants de français et de mathématiques ne pourraient plus être professeur principal sur ces classes.
- Les groupes « les plus en difficulté » sont-ils appelés à inclure les élèves d'ULIS, allophones ou relevant d'autres aménagements tels que PPRE, PAP ?

Nous rappelons qu'aucun texte réglementaire visant à mettre en place ces groupes de niveaux n'est paru.

Pour toutes ces raisons, nous refusons les mesures du « choc des savoirs » Attal et la mise en place des groupes de niveaux et nous voterons contre le tableau de répartitions des moyens soumis à la mise en place des groupes de niveaux.